

## ARTICLES ORIGINAUX

# La production pastorale et son rôle dans l'économie de la Nouvelle-Calédonie

(Communiqué par le Service de l'Élevage du Ministère de la France d'Outre-Mer)

### PRODUCTION PASTORALE

L'INDUSTRIE pastorale calédonienne tient une place importante dans l'économie générale de la Nouvelle-Calédonie.

Née de la nécessité de ravitailler en viande fraîche les populations installées à la terre ou introduites pour l'exploitation de gisements miniers très importants, elle s'est rapidement développée, en raison, d'une part, du climat extrêmement favorable et sain de la colonie, et de la possibilité d'y pratiquer un élevage extensif, facile et peu coûteux.

Le cheptel bovin a été constitué à l'origine par l'importation de reproducteurs en provenance des continents voisins, notamment de Nouvelle-Galles du Sud, reproducteurs des diverses races de boucherie suivantes : Durham (en majeure partie), Hereford, Aberdeen Angus (quelques sujets), Red polled, Devon et aussi de quelques sujets de race limousine importés de la Métropole. Les premiers éleveurs n'avaient, tout au début de la colonisation, aucune difficulté à se procurer de la main-d'œuvre à bon marché et aussi d'immenses terrains, soit en achetant des terres à pâturages naturels à des prix des plus modérés, soit en les louant à la colonie à des taux extrêmement intéressants. S'inspirant des méthodes d'élevage du continent voisin, ils ont constitué de vastes domaines et ont pratiqué un élevage extensif. Rapidement, l'élevage a pris des proportions telles que ses possibilités ont dépassé le pouvoir d'absorption de la population. Cette situation a provoqué l'ouverture de diverses usines de fabrication de conserves pour l'utilisation d'un produit qui, ne trouvant pas de placement, ne se vendait plus ou se vendait à vil prix. Quatre usines de conserves ont fonctionné autrefois, ce sont :

- 1° Celle de la Société Anonyme Française de Ouaco, à Ouaco;
- 2° Celle de M. Moricet et Cie, à Nouméa;
- 3° Celle de la Société Mueo Ltd, à Mueo;
- 4° Celle de la Packing Co Ltd, à Bourail (ex-ferme école de Nemeara).

A l'exception de l'usine de Ouaco, installée dans le Nord de la colonie, loin du principal centre de consommation de la colonie, au milieu d'un important domaine (40.000 ha. environ) lui fournissant le bétail nécessaire pour son minimum vital, toutes les autres usines, pour des raisons diverses dont la principale a été l'épuisement rapide du cheptel de boucherie disponible et son insuffisance en quantité pour couvrir les frais généraux de l'exploitation, ont fermé assez rapidement leurs portes.

Depuis cette époque, la population a augmenté; on ne peut plus en dire autant du cheptel.

L'effectif bovin de la colonie, tel qu'il ressort des statistiques établies, était de 88.089 en 1948.

Ce renseignement est certainement inexact. Il est le résultat des déclarations recueillies par les divers agents auprès des propriétaires de bestiaux. Ces derniers, soit qu'ils craignent l'application d'une taxe, soit, au contraire, qu'ils cherchent pour obtenir un prêt ou un prix de vente avantageux, à donner de l'importance à leurs exploitations, ne fournissent presque jamais de chiffres réels.

Toutefois, si l'on tient compte, pour l'évaluation du cheptel bovin de la colonie, de la moyenne des exportations de peaux au cours des dix dernières années, d'un pourcentage de rendement exact, de la situation actuelle du marché de la viande, on peut estimer de 100 à 105.000 bêtes le cheptel existant dans la colonie. Le Syndicat des Éleveurs a fait état, pour l'établissement du prix de revient de la viande, d'un rendement de troupeau de 12 %, déduction faite des mortalités diverses. En réalité, les éleveurs obtiennent 16 %.

En se basant sur ces rendements ou au contraire en considérant que le nombre des peaux exportées correspond au cheptel détruit, on arrive, pour les trois dernières années, aux chiffres suivants :

|            | Recensement | Cheptel<br>avec rendement<br>12 % des peaux | Cheptel<br>avec rendement<br>16 % des peaux |
|------------|-------------|---|---|
| 1945 ..... | 94.000      | 104.000                                     | 80.000                                      |
| 1946 ..... | 96.000      | 118.000                                     | 88.000                                      |
| 1947 ..... | 85.000      | 134.000                                     | 104.000                                     |

Peut-on augmenter le cheptel bovin de boucherie? Cela ne fait aucun doute. Actuellement, les surfaces réservées à l'élevage sont envahies de plantes ou arbustes impropres à la nourriture des bestiaux, à

tel point qu'on compte 3 à 5 et même 10 hectares pour nourrir une tête de bétail. Il est donc possible, en changeant le mode d'élevage, d'augmenter le rendement à l'hectare, par conséquent d'accroître le cheptel. Cette opération a été tentée bien avant la guerre par quelques éleveurs à l'aide d'une main-d'œuvre docile et bon marché, pendant les périodes où l'élevage était rémunérateur. Le résultat a été concluant. Cette mise en valeur est encore possible à l'heure actuelle à condition de disposer d'engins mécaniques appropriés et en associant cultures, création de pâturages, ensilage pour la mauvaise saison, irrigation, travaux de l'hydraulique agricole.

Y a-t-il intérêt à augmenter le cheptel de boucherie? S'il y a un avantage certain à améliorer le rendement à l'hectare pour rendre disponible des terrains pour la fixation à la terre de nouveaux colons, il ne semble pas qu'il y ait intérêt réel à augmenter la production au-delà des possibilités de placement des produits de l'élevage.

Jusqu'à présent, l'avenir de l'industrie pastorale a été étroitement lié à celui de l'industrie minière. Les reprises d'activité des exploitations minières ont régulièrement entraîné une augmentation de la consommation intérieure du pays, une élévation des cours de la viande, un placement plus régulier de la production. Les deux dernières guerres ont eu également une répercussion du même genre : la mobilisation ayant transformé en consommateurs réguliers de viande des personnes qui n'étaient que des consommateurs occasionnels, les indigènes en particulier. De plus, le stationnement de 1942 à 1945 dans l'île des militaires américains a raréfié le produit à tel point que des difficultés de ravitaillement en viande de la population se sont produites. Des mesures de ravitaillement ont dû être prises pour garantir le présent et l'avenir immédiat.

L'élevage calédonien a traversé des crises très longues. Le bétail de boucherie alors trop abondant pour la consommation du pays, et insuffisamment important pour envisager une exportation, soit sous forme de viande en conserve, soit sous forme de viande congelée, d'un tonnage susceptible d'intéresser les gros marchés extérieurs. C'est ce qui s'est passé de 1931 à 1938, où les cours du bétail sont tombés si bas que certaines stations ont dû être abandonnées.

L'usine de Ouaco a, depuis sa création, joué le rôle de régulateur de l'élevage en absorbant plus ou moins lentement la production excédentaire. En période de surproduction, cette Société achète le bétail aux éleveurs pour l'exporter sous forme de conserves. Elle a cependant été souvent gênée pour trouver des placements à l'extérieur. L'administration et les représentants des populations ont dû intervenir à plusieurs reprises pour obtenir les fournitures de « bœuf gelé » pour le pénitencier de la Guyane et des contrats de fourniture de viande pour le ravitaillement de l'Armée Française...

La Nouvelle-Calédonie, placée dans le Pacifique, au milieu de pays gros producteurs de viande, il ne semble pas qu'il y ait un intérêt majeur à développer inconsidérément son élevage au-delà des possibilités d'absorption de son marché intérieur en viande fraîche et conserves et des marchés français de la zone Pacifique, en particulier de Tahiti, pour le placement de ses conserves.

Quelle est donc l'importance des marchés à approvisionner?

### 1° Marché local.

Si l'on estime le cheptel à 100.000 têtes, que l'on tient compte d'un rendement du troupeau de 16 %, le cheptel de boucherie disponible chaque année est de l'ordre de 16.000.

L'exportation des peaux est d'environ 16.000 peaux. Elle a varié de 16.000 à 20.000 peaux de 1935 à 1948. Elle correspond au placement sur le marché australien des dépouilles des animaux abattus tant pour la consommation locale que pour la fabrication de conserves et aussi des mortalités enregistrées annuellement.

Pratiquement, on peut donc estimer que le croît actuel du cheptel est absorbé par les besoins locaux, en viande fraîche et en viande de conserve, avec une certaine quantité de produits à placer à l'extérieur.

### 2° Marchés extérieurs possibles.

Les Établissements français de l'Océanie importent régulièrement des viandes destinées au ravitaillement de ses populations. Cet approvisionnement provient, en grande partie, des dominions britanniques du Pacifique Sud et fait l'objet d'exportation de devises.

L'importance de ce marché est le suivant (*Bulletin de statistiques d'Outre-Mer*).

Les Nouvelles-Hébrides sont placées dans la même situation que les Établissements français de l'Océanie pour ses importations de conserves.

| DÉSIGNATION<br>des produits | 1938               |                                    | 1946               |                                    | 1947               |                                    | Premier semestre 1948 |                                    |
|-----------------------------|--------------------|------------------------------------|--------------------|------------------------------------|--------------------|------------------------------------|-----------------------|------------------------------------|
|                             | Poids<br>en tonnes | Valeur<br>en millions<br>de francs | Poids<br>en tonnes | Valeur<br>en millions<br>de francs | Poids<br>en tonnes | Valeur<br>en millions<br>de francs | Poids<br>en tonnes    | Valeur<br>en millions<br>de francs |
| Viandes .....               | 264                | 2,7                                | 582                | 11                                 | 1.306              | 20                                 | 659                   | 12,1                               |

Il y a donc possibilité pour la Nouvelle-Calédonie d'intensifier son élevage bovin pour obtenir ces marchés. Il se pose la question de présentation de la conserve, ce qui ne constitue aucunement une difficulté. Il se pose également un problème plus important, c'est celui de la concurrence étrangère sur le marché mondial. Pour lutter contre cette concurrence, il faut pouvoir produire à bon marché, de façon à présenter un produit de qualité et de prix sensiblement égal à celui fourni actuellement par l'étranger. Est-ce possible, compte tenu, d'une part, des conditions de vie des habitants, d'autre part, des conditions d'exploitation des troupeaux?

La viande s'achète actuellement à l'éleveur, bétail rendu aux abattoirs, de 15 fr. 30 à 16 fr. 30 C.F.P. le kilo. Ce prix est estimé par les intéressés incompatible avec une saine administration de leurs stations, et nettement insuffisant pour leur permettre de subsister et de vivre honorablement du fruit de leur travail.

D'autre part, les consommateurs trouvent que la viande leur est vendue à des prix prohibitifs, et l'usiner peut difficilement placer sa conserve au-dessus de son prix de revient actuel, ce qui ne lui laisse aucun avantage en pratiquant les cours locaux à l'achat de la matière première.

La solution consiste donc à abaisser le coût de la vie et, par là même, le prix de revient du kilo de viande à la production. La main-d'œuvre nécessaire au bon fonctionnement d'une station d'élevage représente un pourcentage de 85 % du prix de revient du kilo de viande et, seules, des mesures d'ordre général pouvant influencer l'indice de cherté de vie pourraient être de nature à améliorer le marché local de la viande.

Indépendamment des éléments qui pèsent sur le budget de l'éleveur, il est bien difficile d'influencer le prix de la production par des taxes. Les matériaux utilisés habituellement sur les stations ne paient pas de droits de douanes s'ils sont importés de la Métropole. Il leur est appliqué des droits *ad valorem* peu importants.

Toutefois, les matériaux qui sont importés de l'étranger pour la fabrication de la conserve (étain, fer blanc, vernis) parce que la France elle-même ne peut fournir à la demande, devraient donc être exempts de droits spéciaux. En compensation, lorsque la colonie sera en mesure de satisfaire la

demande, les droits devraient être appliqués sur les conserves de viandes à l'importation.

Pour diminuer le prix de revient de la production, il faut, enfin, améliorer le rendement à l'hectare en transformant les méthodes actuelles d'élevage, en poursuivant l'amélioration de notre cheptel par l'introduction de reproducteurs sélectionnés — telle doit être une des préoccupations de l'heure.

Il y aurait, par ailleurs, lieu de spécialiser une partie de notre cheptel pour répondre à d'autres besoins, celle du ravitaillement de la population en produits actuellement importés : beurre, lait condensé, fromages.

Les denrées achetées avec des devises étrangères, denrées qui pourraient être fabriquées dans le pays si la production était organisée méthodiquement, représentent des valeurs importantes chaque année. Beurre d'Australie, de 1930 à 1948, de 50 à 320 tonnes pour une valeur de 750.000 à 7.500.000 francs C.F.P.

Lait condensé, pendant les mêmes années, de 50 à 550 tonnes, pour une valeur de 500.000 à 8.000.000 de francs.

Fromages à pâte dure de 5 à 200 tonnes, pour une valeur de 350.000 à 2.000.000 de francs.

Viandes salées (jambon, bacon, lard), de 1 à 16 tonnes représentant une valeur de 62.500 à 710.000 francs.

Les industries laitière, fromagère, beurrière, doivent être complétées par un élevage de porcs pouvant fournir la viande fraîche aux consommateurs locaux et les salaisons à exporter sur l'extérieur.

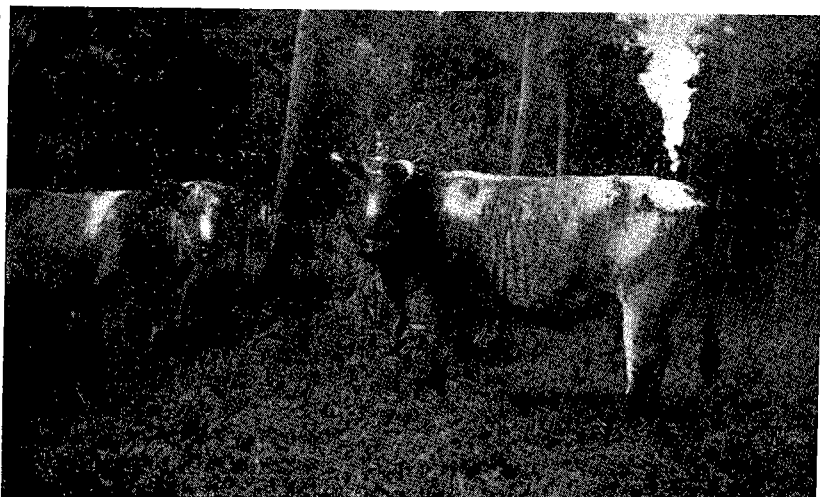
Comme pour la viande, le ravitaillement des Établissements français de l'Océanie pourrait être envisagé par l'intensification de la production, ces Établissements important les quantités suivantes de produits laitiers (*Bulletin de Statistiques d'Outre-mer*).

En dehors de la consommation intérieure du pays, qui est importante, l'exportation sur les colonies françaises du Pacifique peut donc être envisagée, et ceci est très encourageant.

Mais, comme pour la viande, c'est encore la question du prix de revient qu'il faut mettre au point le plus rapidement possible.

Ce prix de revient est influencé dans la proportion de 24 % par les dépenses du personnel, donc par la cherté de la vie; dans la proportion de 35 % par

| DÉSIGNATION<br>des produits | 1938               |                                    | 1946               |                                    | 1947               |                                    | premier semestre 1948 |                                    |
|-----------------------------|--------------------|------------------------------------|--------------------|------------------------------------|--------------------|------------------------------------|-----------------------|------------------------------------|
|                             | Poids<br>en tonnes | Valeur<br>en millions<br>de francs | Poids<br>en tonnes | Valeur<br>en millions<br>de francs | Poids<br>en tonnes | Valeur<br>en millions<br>de francs | Poids<br>en tonnes    | Valeur<br>en millions<br>de francs |
| Produits laitiers ...       | 320                | 2,7                                | 316                | 6,2                                | 760                | 14                                 | 823                   | 18,4                               |



*Vache et génisse Shorthorn importées*

le coût des cultures fourragères et de 20 % par le prix des aliments concentrés.

En dehors de l'indice de cherté de vie, il faut encourager la production par la mise à la disposition des intéressés du matériel nécessaire, approprié, pour créer et entretenir les cultures dans les meilleures conditions de prix. Il faut pouvoir produire tous les aliments concentrés nécessaires à l'alimentation rationnelle des troupeaux. Ceci est un programme à établir et à réaliser.

Parallèlement, il est nécessaire d'entreprendre une transformation, une spécialisation d'une partie de notre cheptel laitier, et inciter les colons à pratiquer des exploitations familiales, à créer des fermes, où les bestiaux seront nourris, dans la plus grande mesure du possible, du produit des cultures.

L'expérience a prouvé que cette transformation de nos méthodes d'exploitation du cheptel ne pouvait s'effectuer sans une éducation première des éléments fixés à la terre, une préparation professionnelle sérieuse de la jeunesse agricole et par la sélection des personnes désireuses de créer une exploitation agricole quelconque. Il faut, de toute nécessité et de toute urgence, réaliser cet objectif sans lequel toute tentative est vouée à un échec certain.

L'industrie laitière est encore à l'état embryonnaire; quelques petites exploitations, à proximité du principal centre de consommation, ont été créées pour le ravitaillement en lait frais de la population du chef-lieu. Les reproducteurs de race Jersey, Illawara, Shorthorn Friesan, Ayrshire, ont été importés. Ils ont contribué à former un petit cheptel laitier intéressant. Il n'est cependant pas possible actuellement de tirer le maximum de ce cheptel, la plupart des éléments essentiels rentrant dans les

rations étant importées de l'étranger à gros frais, rendant le prix du lait prohibitif et la consommation forcément limitée.

L'industrie fromagère est aussi pratiquement inexistante. Quelques laitiers utilisent leur excédent de production pour fabriquer des fromages frais ou demi-sel, qu'ils vendent d'ailleurs au prix élevé de 144 francs le kilo. Une fromagerie fonctionne dans une localité de l'intérieur avec l'aide de l'Administration et produit du fromage genre Chester qui se place fort bien à 60 francs

le kilo. Malheureusement, les producteurs semblent plus intéressés par l'élevage des veaux, plus rémunérateur.

Seule, une orientation rationnelle de l'agriculture pour subvenir aux besoins des producteurs permettra d'augmenter la production de la matière première, d'abaisser le prix de revient du produit fabriqué, de façon à le rapprocher le plus possible des denrées de même genre importées, et de cette façon, mettant le produit à un taux raisonnable, compatible avec le pouvoir d'achat des consommateurs, accroître l'importance du marché local de la consommation et le placement d'une partie de la production excédentaire sur les marchés extérieurs.

Industries laitière, beurrière, ne se conçoivent pas sans utilisation des sous-produits, pour l'alimentation des porcs. Cet élevage pourrait progresser ainsi, rapidement couvrir les besoins du marché local de la viande de porc, de la fabrique de conserves et, par la suite, d'une petite industrie de jambon, bacon.

En résumé, le développement de l'élevage des bovins doit être proportionné :

1° aux besoins de la population locale en viande fraîche et en viande de conserve et à la demande des colonies françaises du Pacifique, notamment en viande de conserve;

2° à l'importance de la consommation intérieure du pays et de la même zone Pacifique en beurre, fromages divers, lait condensé.

Ce développement peut être obtenu :

a) en augmentant le rendement à l'hectare par le débroussaillage mécanique des terres à pâturages, par la création de pâturages permettant la rotation dans des pacages de bonne qualité et la constitution de réserves fourragères pour la sécheresse;

b) par l'importation de reproducteurs sélectionnés pour combattre la dégénérescence du cheptel.

En ce qui concerne le bétail laitier ou de ferme :

En donnant à une partie du cheptel actuellement existant une nouvelle orientation lui permettant de faire face à des besoins réels (ravitaillement des populations en lait frais, en lait condensé, en fromage, beurre, jambon, bacon) denrées actuellement en presque totalité importées ;

c) par l'aménagement de petites fermes où seraient utilisées les cultures fourragères nécessaires ;

d) par l'importation des reproducteurs laitiers ;

e) par l'organisation méthodique de l'agriculture en vue de la production, dans des conditions de prix acceptables, d'aliments indispensables à l'industrie laitière ;

f) par l'utilisation de produits et sous-produits de l'agriculture pour parvenir à ce but, en donnant aux colons et fils de colons la formation professionnelle indispensable et les moyens de procéder à la transformation radicale mais souhaitable de leurs terres.

Il est dans ce domaine, comme en d'autres en Nouvelle-Calédonie, un facteur important qui domine toute la question, c'est celui du prix de revient des marchandises, celui du coût de la vie.

Toutes les affaires agricoles, pastorales, minières et autres ne peuvent être créées et ne peuvent se développer que si le prix de revient de la production est compatible, d'une part, avec le pouvoir d'achat des consommateurs et, d'autre part, inférieur ou égal avec les cours mondiaux.

Tant qu'on n'aura pas résolu le problème de la cherté de la vie — problème qui est d'autant plus important pour le pays qu'il s'agit et qu'il s'agira encore longtemps d'un pays de petite production — tout essai de développement économique est voué à un échec certain et les périodes de crises mondiales auront toujours des répercussions économiques et sociales plus importantes, plus graves. C'est de ce problème que dépend la solution de tous les autres problèmes intéressant l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.